



La Dynamique Du Réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ)

Programme d'actions vers une société à 2000 watts

Programme de soutien Région-énergie

Rencontre 6 septembre 2018

Leila Pamingle – directrice Association Ecoparc

Ecoparc en quelques mots

Prix Suisse de
l'Ethique
heig-vd



Le RVAJ c'est quoi ?

- Réseau des Villes de l'Arc Jurassien

- 4 cantons



- 10 communes



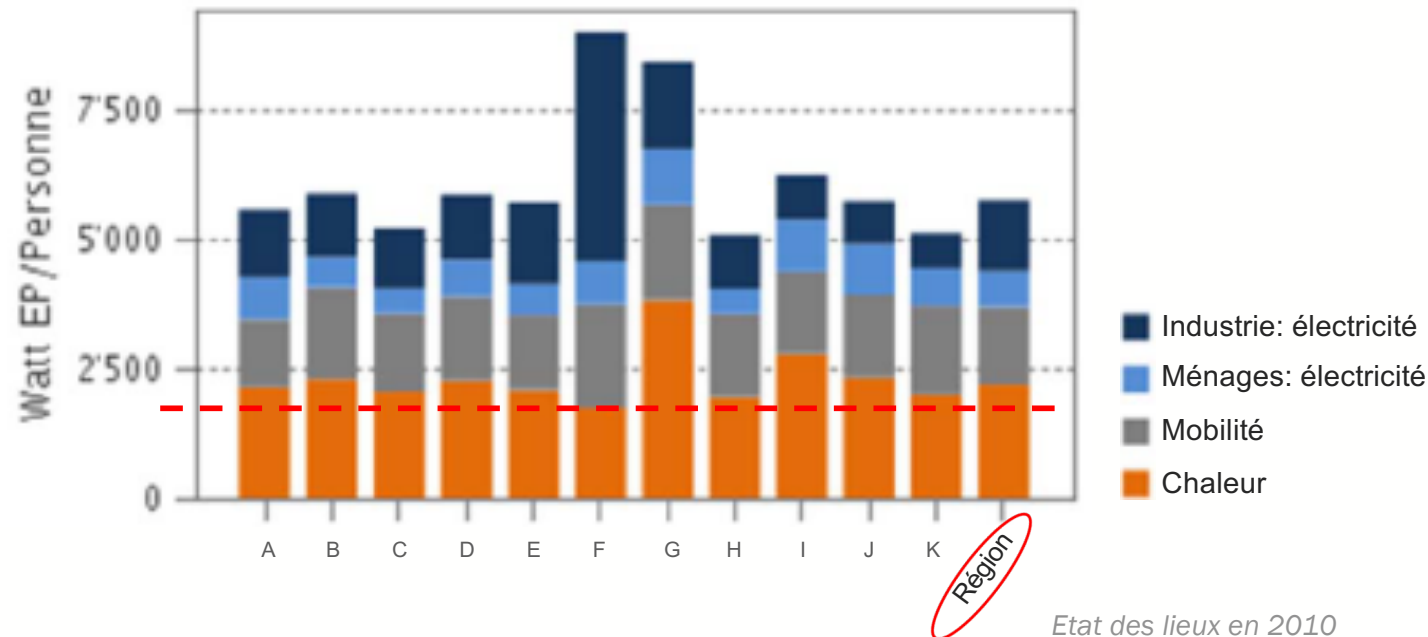
10 communes qui travaillent ensemble depuis 10 ans

- Positionner l'Arc Jurassien comme région phare par rapport aux questions énergétiques
 - Partager et mutualiser les expériences et les compétences entre les villes du réseau
 - Stimuler et coordonner une politique énergétique ambitieuse à l'échelle de la région
 - Renforcer la visibilité de l'Arc jurassien
- Rapprocher les communes impliquées de la société à 2000 watts

Population	
Bienne	54'450
Neuchâtel	33'800
Delémont	12'500
Le Locle	10'400
Moutier	7'500
Orbe	6'900
Porrentruy	6'800
St-Imier	5'100
Ste-Croix	4'900
Tramelan	4'500
TOTAL RVAJ	145'850

- Deux organes complémentaires:
 - Commission Energie
 - Responsables **politiques**
 - Pilote la stratégie et suit la mise en œuvre
 - Président-e et un vice-président-e pour une durée de deux ans
 - 2 à 3 réunion par année
 - Cellule Energie
 - **Expert-e-s et représentant-e-s techniques** des villes.
 - Evalue, planifie et de mets en œuvre les différentes mesures et en propose de nouvelles
 - 6 à 8 réunion par année.
- Coordination du réseau par l'association Ecoparc

Une société à 2000 Watt pour le RVAJ



Objectif: Société a 2000 Watt du RVAJ \neq de chaque communes du RVAJ

- **Comprendre** pour s'améliorer
- **S'inspirer** des bonnes pratiques mais pas de «mauvais élève»
- Se **comparer** pour se situer globalement

1^{ère} étape 2008-2011

- **Coordonner une politique énergétique** ambitieuse et **mettre en commun** les ressources (humaines) pour atteindre une taille critique permettant de mettre en œuvre des projets d'une certaine envergure.
- **Partager et mutualiser** les expériences et les compétences entre les villes membres du réseau.
- **Mise à niveau**

- 75% bâtiments étiquette Display
- « Chauffez futé »
- Standard bâtiments 2008 a été adopté
- conférences d'information « Je rénove mon bâtiment »
- une exposition sur l'habitat de société à 2000 watts
- ...

2^{ème} étape 2011-2015

- **Adopter une politique énergétique ambitieuse** à l'échelle de la région en visant la mise en place des conditions nécessaires à l'instauration d'une société à 2000 watts dans les communes concernées
- **Partager et mutualiser les expériences et les compétences** entre les villes membres du réseau.
- **Développer des outils et des réglementations communs**

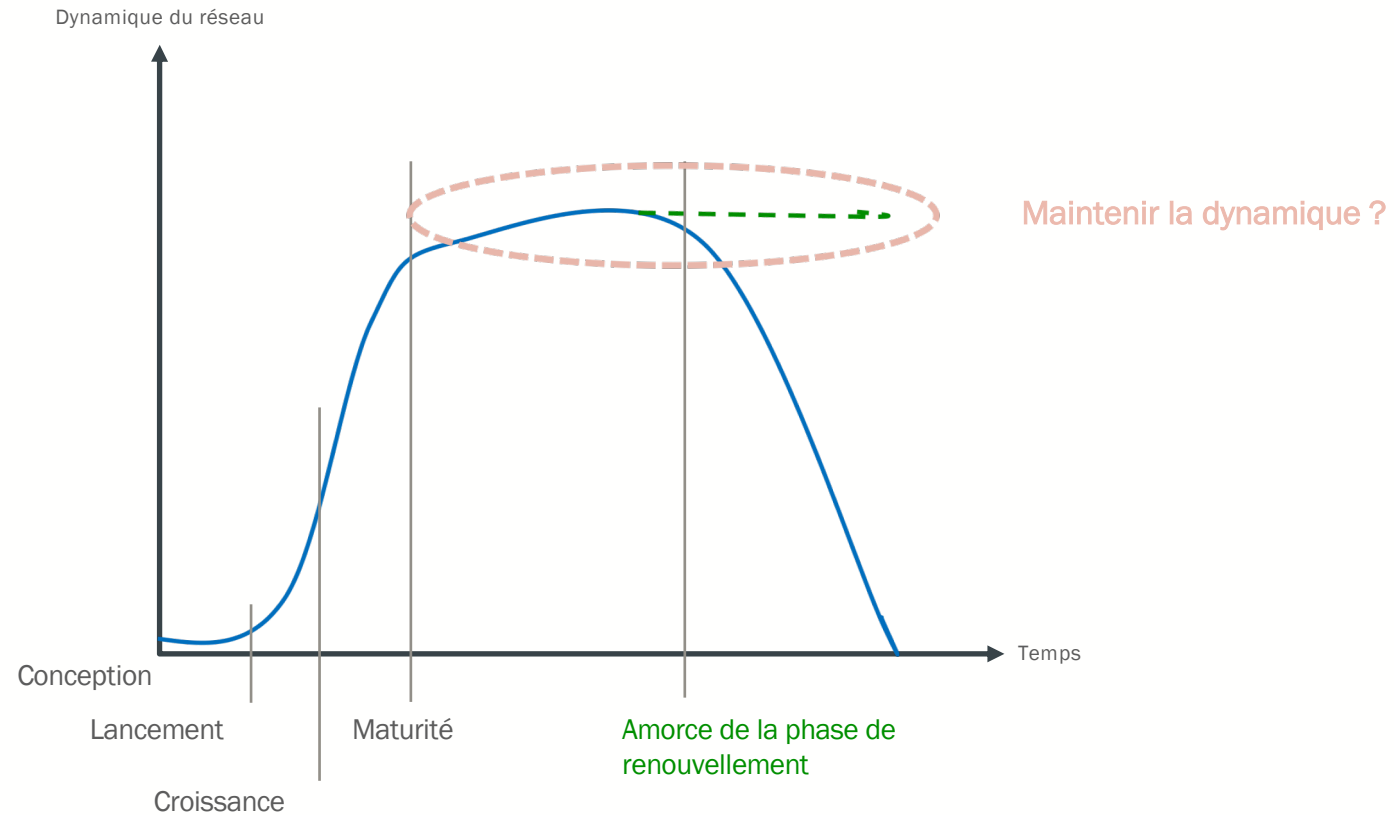
- Réalisation du PET
- Etablissement d'un bilan énergétique commun avec l'outil RegionEnergie
- Définition d'objectifs stratégiques chiffrés à horizons 2020, 2035 et 2050
- Etablissement d'un plan d'actions commun
- ...

3^{ème} étape 2016-2019

- **Déployer une politique énergétique ambitieuse** visant la société à 2000 watts d'ici 2050 pour la région ;
- **Partager et mutualiser les expériences et les compétences** entre les villes membres du réseau ;
- **Développer des réglementations communes et des outils innovants**

- Lancement des actions priorité 1
- Action 8 : Diminuer les consommations liées à l'éclairage public
- Action 144 : développer l'installation de photovoltaïque sur le territoire
- Action 66 : Améliorer l'efficacité des gros consommateurs des établissements publics
- Campagne de sensibilisation « l'alimentation durable »
- ...

Comment maintenir la dynamique ?



- **Egalité** entre toutes les communes
- Objectif à **long terme**
- **Monitoring** qui permet de savoir d'où on est parti et où on va

Monitoring efficace avec l'outil "Région-Energie"



- On sait où on en est
- On sait où on va
- On sait comment on y va

2010	Energie primaire				TOTAL [MWh/an]
	Population	Chaleur [MWh/an]	Electricité [MWh/an]	Carburant [MWh/an]	
Bienne	50'700	943'278	937'507	584'610	2'465'395
Neuchâtel	33'300	604'967	637'621	421'290	1'663'878
Delémont	11'700	233'993	183'932	180'159	598'084
Le Locle	10'100	174'379	212'414	144'286	531'079
Moutier	7'600	150'543	131'251	107'236	389'030
Porrentruy	6'700	175'676	161'558	108'311	445'545
Orbe	6'200	93'221	282'402	107'505	483'128
St-Imier	4'900	117'268	78'630	67'457	263'355
Ste-Croix	4'600	76'642	60'598	62'643	199'883
Tramelan	4'300	86'208	67'562	59'056	212'826
TOTAL	140'100	2'656'175	2'753'475	1'842'553	7'252'203

7'252'203'000 kWh/an / 140'100 hab. / 8'760 h/an = 5'909 watts/hab.

Evolution entre 2010 et 2014 : - 7%
(de 5'909 à 5'495 W/hab.)

Pourquoi ça marche ?

Deux organes de compétences

- Propositions techniques **validées et soutenues** par les politiques
- **Communication forte** inter et intra



Humain

- Sentiment **d'appartenance**
- **Curiosité** individuelle et collective encouragée
- **Conviction** personnelle forte

Animation externe

- Garde la **dynamique**
- En charge de la **logistique**

- Outil « région-énergie » qui permet de mesurer l'amélioration de la performance énergétique
- Dernier bilan énergétique territorial
 - 2010
 - 2014
 - Prochain 2018 (fait en 2019)
- Support des politiques pour l'obtention des données
- Communication fin printemps 2019

MERCI